

Les ordonnances vertes : protéger la santé des enfants



Cible

femmes
enceintes



Thématique

prévention



Partenaires

EPCI, communes,
CPTS, département,
professionnels de santé,
producteurs bio



Période

au choix de la
collectivité

Description

Le dispositif « ordonnances vertes » vise à réduire l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants aux polluants environnementaux.

Par l'intermédiaire d'un professionnel de santé, les femmes enceintes bénéficient :

- d'ateliers de sensibilisation sur les polluants du quotidien
- d'un panier hebdomadaire de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique afin de faciliter l'accès à une alimentation saine.

Dans ce cadre :

- la collectivité ou la CPTS porteuse du projet participe au financement du dispositif, à la recherche de financements complémentaires et à la coordination opérationnelle (gestion des inscriptions, organisation des ateliers et distribution des paniers) ;
- les professionnels de santé informent les femmes enceintes de l'existence du dispositif, les orientent vers celui-ci et relaient les messages de prévention dans le cadre du suivi de grossesse ;
- les producteurs bio du territoire assurent l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique et peuvent, selon l'organisation retenue, contribuer à la distribution des paniers ;
- la CPAM accompagne l'émergence et le déploiement des projets sur les territoires. Elle peut également proposer des actions de sensibilisation et de formation des professionnels de santé sur les perturbateurs endocriniens afin de renforcer la portée des messages de prévention auprès des patientes.

Objectif

Améliorer la santé des enfants en réduisant l'exposition aux polluants pendant la grossesse.

Résultats

Un premier dispositif est actuellement déployé sur une commune du territoire. Par ailleurs, quatre autres collectivités sont engagées dans une démarche de construction de projet avec l'appui de la CPAM.

Cette dynamique témoigne d'un intérêt croissant des acteurs locaux pour les enjeux de santé environnementale et de prévention précoce auprès des futurs parents.



Accompagner les professionnels de santé sur les enjeux des perturbateurs endocriniens



Cible

professionnels de santé en MSP ou centre de santé, CPTS



Thématique

prévention

Description

La CPAM propose une formation et un accompagnement dédiés aux professionnels de santé afin de renforcer leurs connaissances sur les enjeux sanitaires liés aux perturbateurs endocriniens et de développer leurs capacités à conduire des actions de prévention auprès des populations les plus vulnérables.

Cette formation, animée par un médecin spécialisé en santé environnementale, apporte des repères scientifiques, des outils pratiques et des messages de prévention mobilisables dans l'exercice quotidien des professionnels.

L'élu local peut également constituer un appui pour les structures de santé qui souhaitent s'engager dans une dynamique de prévention en santé environnementale. Dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS), les collectivités peuvent favoriser l'inscription de ces actions dans une logique partenariale, coordonnée et durable, en lien avec les acteurs du territoire.

Objectif

Mobiliser les professionnels de santé autour des enjeux de santé environnementale et renforcer les actions de prévention déployées à l'échelle des territoires.

Résultats

Début 2026, une MSP et deux CPTS ont déjà bénéficié de cet accompagnement en Isère.

Au moins quatre autres structures devraient être accompagnées d'ici la fin de l'année 2026, traduisant un intérêt croissant des acteurs de terrain pour les enjeux de santé environnementale et la prévention auprès des publics vulnérables.



Ateliers sur des thématiques de prévention



Cible

public ciblé
selon la
thématique



Thématique

prévention



Partenaires

CPAM, CCAS, CPTS, CLS,
Mairies, associations



Période

à la demande

Description

La CPAM propose une offre d'ateliers de prévention « clés en main » à destination des acteurs du territoire : établissements scolaires, structures médico-sociales, associations, collectivités ou entreprises.

Organisées en petits groupes (7 à 15 participants), ces interventions abordent différentes thématiques prioritaires de santé publique : dépistages des cancers, santé mentale, santé sexuelle, alimentation, santé environnementale ou vaccination.

Les ateliers privilégient des formats interactifs favorisant l'échange et l'appropriation des messages de prévention.

Objectifs

- renforcer les connaissances en santé ;
- favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé ;
- encourager le recours aux dispositifs existants ;
- lever les freins à l'accès aux droits et aux soins ;
- rendre les publics acteurs de leur santé.

Résultats

Plus d'une centaine d'animations réalisées en 2025. La CPAM maintient en 2026 un niveau d'activité comparable à celui observé en 2025, avec une prévision comprise entre 80 et 120 animations.

